

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : acte de délimitation d'une propriété communale**

N° : VA\_DEC2024\_17

Service : Foncier, habitat, projets immobiliers

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

### décidons

De signer le procès-verbal de bornage et de reconnaissance de limites ainsi que le plan de délimitation, suite à la demande du cabinet de géomètre CORNILLE FILEZ, géomètre-expert à Tourcoing, qui a été chargé de procéder au bornage d'une parcelle voisine de la parcelle cadastrée section NO 1130, propriété de la Ville.

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mardi 9 janvier 2024

Le Maire,  
Gérard CAUDRON

ID télétransmission : 059-215900930018-20240101-200348-AU-1-1  
Date AR Préfecture : vendredi 12 janvier 2024

# Ville de Villeneuve d'Ascq

## Décision



**Objet : acte de délimitation d'une propriété communale**

N° : VA\_DEC2024\_17

Service : Foncier, habitat, projets immobiliers

**Nous, Gérard CAUDRON, Maire de Villeneuve d'Ascq, agissant en cette qualité,**

Vu la délibération VA\_DEL2020\_61 du 5 juillet 2020 donnant délégation dans les domaines énumérés à l'article L 2122-22 du Code général des collectivités territoriales,

### décidons

De signer le procès-verbal de bornage et de reconnaissance de limites ainsi que le plan de délimitation, suite à la demande du cabinet de géomètre CORNILLE FILEZ, géomètre-expert à Tourcoing, qui a été chargé de procéder au bornage d'une parcelle voisine de la parcelle cadastrée section NO 1130, propriété de la Ville.

Fait à Villeneuve d'Ascq  
le mardi 9 janvier 2024

Le Maire,  
Gérard CAUDRON



Date AR Préfecture :